

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

GAT ASSURANCES

Siège Social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

GAT ASSURANCES publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 11 Mai 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : **Mr Mohamed Hedi KAMMOUN** (*ECC Mazars*) et **Mr Nouredine HAJJI** (*AMC Ernest & Young*).

Annexe n°1

Actif du Bilan

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021
		Brut	Amorts et Prov	Net	Net
AC1 Actifs incorporels	A.1	8 452 113,026	-7 532 853,504	919 259,522	807 522,750
AC11 Investissements de recherche et développement		8 452 113,026	-7 532 853,504	919 259,522	807 522,750
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		0,000	0,000	0,000	0,000
AC13 Fonds commercial		0,000	0,000	0,000	0,000
AC14 Acomptes versés		0,000	0,000	0,000	0,000
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A.1	26 157 104,596	-16 994 651,737	9 162 452,859	8 928 968,110
AC21 Installations techniques et machines		22 119 577,531	-14 343 555,797	7 776 021,734	7 600 338,686
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		4 015 857,438	-2 651 095,940	1 364 761,498	1 309 659,797
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		21 669,627	0,000	21 669,627	18 969,627
AC3 Placements	A.2	401 089 373,057	-24 145 317,634	376 944 055,423	356 414 869,294
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotés		55 152 875,186	-17 924 912,612	37 227 962,574	37 814 859,095
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		20 920 985,971	-15 319 904,641	5 601 081,330	5 889 382,933
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		16 852 272,687	-2 605 007,971	14 247 264,716	14 545 859,634
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		17 379 616,528	0,000	17 379 616,528	17 379 616,528
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations		32 290 061,340	0,000	32 290 061,340	32 290 061,340
AC321 Placements dans les entreprises liées et participations		32 290 061,340	0,000	32 290 061,340	32 290 061,340
AC322 Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises		0,000	0,000	0,000	0,000
AC323 Part dans les entreprises avec lien de participation		0,000	0,000	0,000	0,000
AC324 Bon et obligations émis par les entreprises avec un lien de participation		0,000	0,000	0,000	0,000
AC33 Autres placements financiers		307 295 720,138	-6 220 405,022	301 075 315,116	283 526 564,888
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		80 605 707,352	-6 220 405,022	74 385 302,330	67 343 552,102
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		112 440 012,786	0,000	112 440 012,786	112 933 012,786
AC333 Prêts hypothécaires		0,000	0,000	0,000	0,000
AC334 Autres Prêts		0,000	0,000	0,000	0,000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		114 250 000,000	0,000	114 250 000,000	103 250 000,000
AC336 Autres		0,000	0,000	0,000	0,000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes		6 350 716,393	0,000	6 350 716,393	2 783 383,971
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte		0,000	0,000	0,000	0,000
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A.3	53 716 962,808	0,000	53 716 962,808	46 200 556,752
AC510 Provisions pour primes non acquises		10 692 827,490		10 692 827,490	9 952 363,143
AC520 Provision d'assurance vie		0,000		0,000	0,000
AC530 Provisions pour sinistres Vie		0,000		0,000	0,000
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		43 024 135,318		43 024 135,318	36 248 193,609
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		0,000		0,000	0,000
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)		0,000		0,000	0,000
AC550 Provision d'égalisation et d'équilibrage		0,000		0,000	0,000
AC560 Autres provisions techniques (vie)		0,000		0,000	0,000
AC561 Autres Provisions		0,000		0,000	0,000
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte		0,000		0,000	0,000
AC6 Créances	A.4	102 308 702,747	-39 788 155,792	62 520 546,955	60 022 013,363
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe		77 837 502,201	-38 844 344,486	38 993 157,715	35 156 613,610
AC611 Primes acquises et non émises	A.4.1	7 646 215,803	-2 668 436,531	4 977 779,272	4 410 842,597
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A.4.2	50 852 991,982	-31 746 404,877	19 106 587,105	18 899 144,713
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A.4.3	19 338 294,416	-4 429 503,078	14 908 791,338	11 846 626,300
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A.4.4	20 323 799,063	0,000	20 323 799,063	21 899 246,119
AC63 Autres créances	A.4.5	4 147 401,483	-943 811,306	3 203 590,177	2 966 153,634
AC631 Personnel		708 687,400	-148 625,340	560 062,060	451 491,746
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		1 006 429,928	0,000	1 006 429,928	1 224 929,636
AC633 Débiteurs divers		2 432 284,155	-795 185,966	1 637 098,189	1 289 732,252
AC64 Créances sur ressources spéciales		0,000	0,000	0,000	0,000
AC7 Autres éléments d'actif	A.5	27 976 696,985	-2 264 539,021	25 712 157,964	25 474 367,822
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A.5.1	10 807 624,848	-2 264 539,021	8 543 085,827	8 440 715,326
AC721 Frais d'acquisition reportés		12 301 742,570	0,000	12 301 742,570	10 588 844,512
AC722 Autres charges à répartir		25 237,065	0,000	25 237,065	50 474,133
AC73 Comptes de régularisation actifs	A.5.2	4 842 092,502	0,000	4 842 092,502	6 394 333,851
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		4 091 917,277	0,000	4 091 917,277	5 701 434,390
AC732 Estimations de réassurance		0,000	0,000	0,000	0,000
AC733 Autres comptes de régularisation		750 175,225	0,000	750 175,225	692 899,461
Total des actifs		619 700 953,219	-90 725 517,688	528 975 435,531	497 848 298,091

Annexe n°2

Capitaux propres et passifs

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		45 000 000,000	45 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital		42 245 505,918	40 441 999,684
CP4 Autres capitaux propres		5 089 299,941	5 089 299,941
CP5 Résultat reporté		2 656 585,174	2 097 650,552
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		94 991 391,033	92 628 950,177
CP6 Résultat de l'exercice		24 303 042,301	23 635 934,622
Total des capitaux propres avant affectation	CP1	119 294 433,334	116 264 884,799
Passifs			
PA1 Autres passifs financiers		0,000	0,000
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P1	18 309 035,537	18 825 239,975
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires		0,000	0,000
PA22 Provisions pour impôts		0,000	0,000
PA23 Autres provisions		18 309 035,537	18 825 239,975
PA3 Provisions techniques brutes	P2	316 409 456,741	291 678 197,761
PA310 Provision pour primes non acquises	P2.1	58 620 765,882	53 206 470,008
PA320 Provision d'assurance vie		0,000	0,000
PA330 Provision pour sinistres (vie)		0,000	0,000
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	P2.2	247 865 171,125	229 724 938,259
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)		0,000	0,000
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)		6 614 039,127	5 449 531,780
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		814 146,810	827 839,333
PA360 Autres provisions techniques (vie)		0,000	0,000
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	P2.3	2 495 333,797	2 469 418,381
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte		0,000	0,000
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P3	46 861 173,412	43 523 042,448
PA6 Autres dettes	P4	18 882 521,672	19 021 678,581
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P4.1	6 376 412,198	5 925 674,552
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe		6 321 260,529	5 870 522,883
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance		0,000	0,000
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	P4.2	55 151,669	55 151,669
PA63 Autres dettes	P4.3	12 506 109,474	13 096 004,029
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		4 950,000	5 450,000
PA632 Autres Dettes		1 186 292,392	860 446,819
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P4.3.1	7 932 598,833	9 024 500,864
PA634 Créiteurs divers	P4.3.2	3 382 268,249	3 205 606,346
PA635 Concours Bancaires		0,000	0,000
PA64 Ressources spéciales		0,000	0,000
PA7 Autres passifs	P5	9 218 814,835	8 535 254,527
PA71 Comptes de régularisation passif		9 218 814,835	8 535 254,527
PA72 Ecart de conversion		0,000	0,000
Total des passifs		409 681 002,197	381 583 413,292
Total des capitaux propres et passifs		528 975 435,531	497 848 298,091

Annexe n°3

Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Notes	Exercice clos le 31/12/2022		Exercice clos le 31/12/2021	
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRNV1 Primes Acquisées	226 117 354,408	-37 904 125,942	188 213 228,466	175 218 341,957
PRNV11 Primes émises et acceptées	231 531 650,282	-38 644 590,289	192 887 059,993	180 745 835,440
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-5 414 295,874	740 464,347	-4 673 831,527	-5 527 493,483
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	16 570 787,552		16 570 787,552	16 184 087,289
PRNV2 Autres produits techniques	94 768,962		94 768,962	198 151,120
CHNV1 Charges de Sinistres	-158 820 664,540	16 419 931,687	-142 400 732,853	-126 645 655,024
CHNV11 Montants payés	-140 306 199,466	9 643 989,978	-130 662 209,488	-109 218 362,124
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-18 514 465,074	6 775 941,709	-11 738 523,365	-17 427 292,900
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	-25 915,416	0,000	-25 915,416	1 570 537,983
CHNV3 Participations aux bénéfices et ristournes	-3 527 098,480	692 054,966	-2 835 043,514	-645 120,077
CHNV4 Frais d'exploitation	-43 292 596,418	9 573 743,858	-33 718 852,560	-31 420 317,925
CHNV41 Frais d'acquisition	-41 353 178,907		-41 353 178,907	-36 221 954,538
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	1 712 898,058		1 712 898,058	-574 821,152
CHNV43 Frais d'administration	-3 652 315,569		-3 652 315,569	-3 577 209,267
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		9 573 743,858	9 573 743,858	8 953 667,032
CHNV5 Autres charges techniques	-4 988 794,036		-4 988 794,036	-9 616 445,328
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	0,000		0,000	0,000
Résultat Technique Non Vie	32 127 842,032	-11 218 395,431	20 909 446,601	24 843 579,995

Annexe n°4

Etat de résultat technique de l'Assurance Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Notes	Exercice clos le 31/12/2022		Exercice clos le 31/12/2021	
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRV1 Primes	3 512 655,574	-159 565,159	3 353 090,415	3 071 232,670
PRV11 Primes émises et acceptées	3 512 655,574	-159 565,159	3 353 090,415	3 071 232,670
PRV2 Produits de placements	169 640,598	0,000	169 640,598	144 435,502
PRV21 Revenus des placements	169 640,598		169 640,598	144 435,502
PRV22 Autres produits des placements	0,000		0,000	0,000
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	0,000		0,000	0,000
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	0,000		0,000	0,000
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	0,000		0,000	0,000
PRV4 Autres produits techniques	7 435,857		7 435,857	7 428,884
CHV1 Charges de sinistres	-1 306 340,981	25 825,454	-1 280 515,527	-2 571 965,364
CHV11 Montants payés	-1 766 030,769	25 825,454	-1 740 205,315	-1 439 408,904
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	459 689,788	0,000	459 689,788	-1 132 556,460
CHV2 Variation des Provisions Techniques	13 692,523	0,000	13 692,523	128 923,316
CHV21 Provisions d'assurance vie	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV22 Autres provisions techniques	13 692,523	0,000	13 692,523	128 923,316
CHV23 Provision pour contrat en unité de compte	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-584,946	0,000	-584,946	-101 446,771
CHV4 Frais d'exploitation	-424 446,284	0,000	-424 446,284	-373 563,838
CHV41 Frais d'acquisition	-384 456,018		-384 456,018	-340 284,463
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	0,000		0,000	0,000
CHV43 Frais d'Administration	-39 990,266		-39 990,266	-33 279,375
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		0,000	0,000	0,000
CHV5 Autres charges techniques	-71 871,125		-71 871,125	-135 809,272
CHV9 Charges de placements	-35 122,817	0,000	-35 122,817	-22 404,716
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-33 018,036	0,000	-33 018,036	-22 153,077
CHV92 Correction de valeur sur placements	0,000		0,000	0,000
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-2 104,781		-2 104,781	-251,639
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	0,000		0,000	0,000
Résultat Technique Vie	1 865 058,399	-133 739,705	1 731 318,694	146 830,411

Annexe n°5

Etat de résultat

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Résultat Technique de l'assurance Non Vie		20 909 446,601	24 843 579,995
Résultat Technique de l'assurance Vie		1 731 318,694	146 830,411
PRNT1 Produits des placements Assurance Non Vie		29 058 581,179	26 588 028,276
PRNT11 Revenus des placements		29 058 581,179	26 588 028,276
PRNT12 Produits des autres placements		0,000	0,000
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements		0,000	0,000
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		0,000	0,000
CHNT1 Charges des placements de l'Assurance Non Vie		-6 016 361,935	-4 124 313,111
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-6 016 361,935	-4 124 313,111
CHNT12 Correction de valeurs sur placements		0,000	0,000
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		0,000	0,000
PRNT3-B Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat		-16 570 787,552	-16 184 087,289
PRNT2 Autres produits non techniques		993 327,302	908 700,575
CHNT3 Autres charges non techniques		-24 164,362	-37 402,327
Résultats provenant des activités ordinaires		30 081 359,927	32 141 336,530
CHNT4 Impôts sur le Résultat		-5 778 317,626	-8 505 401,908
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		24 303 042,301	23 635 934,622
PRNT4 Gains extraordinaires		0,000	0,000
CHNT5 Pertes extraordinaires		0,000	0,000
Résultat Net de l'exercice		24 303 042,301	23 635 934,622
PRNT5 Effet des modifications comptables (nets d'impôts)-Produits		0,000	0,000
CHNT6 Effet des modifications comptables (nets d'impôts)-Charges		0,000	0,000
Résultat net après modifications comptables		24 303 042,301	23 635 934,622

Annexe n°6

Tableau des engagements reçus et donnés

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Total Engagements reçus		1 340 180,478	1 287 522,045
Engagements hypothécaires reçus sur prêts octroyés		0,000	0,000
Aval, caution de garantie sur convention de portage		554 719,926	554 719,926
Avals, cautions de garantie sur les agents généraux		785 460,552	732 802,119
Total Engagements donnés		0,000	0,000
Avals, cautions de garanties octroyés au titre de l'appel d'offre		0,000	0,000
Titres et actifs acquis avec engagements de revente		0,000	0,000
Autres engagements sur titres, actifs et revenus		0,000	0,000
Autres engagements donnés		0,000	0,000
Total Valeurs reçues en nantissements des cessionnaires et des rétro-cessionnaires		0,000	0,000
Total Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		0,000	0,000
Total Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		0,000	0,000
Total Autres valeurs détenues pour compte de tiers		0,000	0,000

Annexe n°7

Etat de flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		254 760 819,433	232 144 532,406
Sommes versées pour paiement des sinistres		-128 325 270,793	-112 524 001,968
Encaissements des primes reçues (acceptations)			
Sommes versées pour les sinistres (acceptations)			
Commissions versées sur les acceptations			
Décaissements de primes pour les cessions		-17 616 363,766	-18 360 089,748
Encaissements des sinistres pour les cessions		1 709 031,809	8 612 001,100
Commissions reçues sur les cessions			
Commissions versées aux intermédiaires		-18 904 627,068	-15 365 710,007
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-34 552 606,039	-29 751 914,843
Variation des dépôts auprès des cédantes			
Variation des espèces reçues des cessionnaires			
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-159 592 657,747	-121 353 640,783
Encaissements liés à la cession de placements financiers		139 801 466,388	81 265 954,186
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-43 448 263,446	-40 466 899,674
Produit financiers reçus		28 258 632,441	25 932 106,435
Impôts sur les bénéfices payés		0,000	0,000
Autres mouvements		-466,158	0,000
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		22 089 695,054	10 132 337,104
Flux de trésorerie provenant de l'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		-326 998,200	187 605,506
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		0,000	0,000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant de l'investissement		-326 998,200	187 605,506
Flux de trésorerie provenant du Financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		0,000	0,000
Dividendes et autres distributions		-21 408 000,006	-9 321 000,000
Encaissements provenant d'emprunts		0,000	0,000
Remboursements d'emprunts		0,000	0,000
Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		0,000	0,000
Total des Flux de trésorerie provenant du financement		-21 408 000,006	-9 321 000,000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		0,000	0,000
Variation nette de la trésorerie		354 696,848	998 942,610
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse-VB début de période		10 452 928,000	9 453 985,390
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse-VB fin de période		10 807 624,848	10 452 928,000

Notes aux états financiers

NORMALISATION COMPTABLE

Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable,

Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers,

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :

- Norme comptable n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°29 relatives aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°19 relative aux états financiers intermédiaires,

II. LES PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES

1. PRIMES EMISES ET ACCEPTEES

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

2. OPERATIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE NON-VIE

Les provisions techniques comprennent :

2.1 Provisions pour primes non acquises :

C'est la portion des primes qui, à la clôture de l'exercice, continue à garantir le risque pour les exercices ultérieurs,

Lors de chaque arrêté comptable, les entreprises d'assurance doivent déclarer et comptabiliser séparément pour chacune des catégories d'assurance les provisions pour primes non acquises relatives aux contrats en cours, Ainsi, dans le cas où la garantie accordée porte sur plusieurs exercices comptables, seule la part de la prime qui correspond à la période de garantie de l'exercice en cours doit être intégrée dans les revenus de la période,

Les provisions pour primes non acquises sont calculées sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est-à-dire la prime du risque majorée des chargements,

A la fin de chaque exercice, cette provision (PPNA) est calculée par le GAT selon la méthode de prorata temporis (méthode inventaire permanent) appliquée à toutes les quittances vivantes à la date de la clôture comptable,

2.2 Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises,

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif, La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation figurant au niveau du compte de résultat,

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises,

2.3 Provisions pour sinistres à payer :

La provision pour sinistres à payer correspond à une évaluation du montant qui sera versé postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice,

Les provisions comportent deux types de sinistres restant à payer :

- Les sinistres dont l'évaluation est définitive, connue et pour lesquels il ne demeure que le mouvement de trésorerie à générer,
- Les sinistres pour lesquels l'évaluation n'est pas définitive et ayant fait ou non l'objet de règlements partiels

Mode de calcul :

La provision pour sinistres à payer est, sans préjudice des règles spéciales aux catégories d'assurance automobile et d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, calculée brute de réassurance, par catégorie de risque, exercice par exercice et dossier par dossier,

Le calcul tient compte des considérations suivantes :

- La provision est constituée séparément pour chaque sinistre à concurrence du montant prévisible des charges futures, Lorsqu'à la suite d'un sinistre, une indemnité a été fixée par une décision de justice définitive ou non, les sommes à mettre en provision doivent, dans les limites du maximum de garantie fixé par le contrat, être au moins égales à cette indemnité, diminuées, le cas échéant, des acomptes déjà versés, La provision pour sinistre à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à exercer,
- Cette provision doit tenir compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan, Pour le calcul de cette provision, il est tenu compte de l'expérience du passé en ce qui concerne le nombre et le montant des sinistres déclarés après la clôture du bilan,
- Dans le calcul de la provision, il est tenu compte des frais de gestion des sinistres quelle que soit leur origine, Ces frais doivent être évalués sur la base des frais réels de gestion des sinistres, Et dans tous les cas, le montant inclus dans les provisions pour sinistres à payer au titre des frais de gestion des sinistres ne doit pas être inférieur à 5% du montant des provisions pour sinistres à payer,
- La provision pour sinistres à payer afférente à l'assurance automobile est estimée en procédant à une évaluation distincte :
 - Des sinistres corporels correspondant à des risques de responsabilité civile,
 - Des sinistres matériels correspondant à des risques de responsabilité civile,
 - Des sinistres corporels correspondant aux risques autres que les risques de responsabilité civile,
 - Des sinistres matériels correspondant aux risques autres que les risques de responsabilité civile,

- Les sinistres corporels sont évalués dossier par dossier,
- Les sinistres matériels sont évalués en utilisant concurremment les trois méthodes suivantes :
- Évaluation dossier par dossier,
- Évaluation par référence au coût moyen des sinistres des exercices antérieurs,
- Évaluation basée sur les cadences de règlements observés dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs,

L'évaluation la plus élevée étant seule retenue,

La provision pour sinistres à payer afférente à l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles se compose des éléments suivants :

- Une provision pour sinistres graves : Elle représente la valeur estimative des dépenses à prévoir pour le service des rentes et des appareils de prothèse lorsque le capital constitutif n'a pas été inscrit à la provision mathématique des rentes,
- Une provision pour indemnité journalière et frais : Elle représente la valeur estimative des dépenses restant à effectuer à titre d'indemnités journalières et à titre de frais, notamment des frais médicaux, des frais pharmaceutiques, des frais d'hospitalisation, des frais judiciaires, des frais de déplacements etc.

La provision pour sinistres graves et la provision pour indemnité journalière et frais sont calculées exercice par exercice et dossier par dossier,

Méthodologie GAT :

Pour l'estimation de la provision pour sinistres à payer (PSAP), le GAT procède à l'inventaire physique des dossiers de sinistres,

Pour les sinistres automobiles matériels, les résultats de l'inventaire seront confrontés à l'estimation des PSAP fournis par les méthodes de cadence de règlements et des coûts moyens et c'est l'estimation la plus élevée qui sera retenue,

Pour l'ouverture de ses dossiers sinistres, le GAT adopte, la méthodologie suivante :

En assurance Automobile :

L'évaluation des coûts d'ouverture des dossiers sinistres automobile corporels et matériels dépend de plusieurs facteurs :

- L'existence de tiers ;
- L'existence d'un cas de rejet ou non ;
- Les garanties du contrat ;
- La responsabilité de notre assuré ;
- La nature des pièces justificatives fournies ;
- Les circonstances de l'accident ainsi que des dégâts matériels et corporels causés,

En Risques divers :

Au cas par cas, en fonction de la déclaration ; la compagnie rentre en contact avec l'assuré pour savoir si une expertise est à envoyer ou pas,

Au vu du rapport préliminaire de l'expert, le dossier est ouvert avec l'évaluation stipulée,

Si le sinistre est un vol, l'ouverture est faite sur la base de la déclaration du client, Un expert est envoyé pour constater l'infraction,

Les sinistres grêles : sont provisoirement évalués au capital assuré, le montant définitif est ajusté par l'établissement du PV de constatation 2 à 3 jours du sinistre (représentant du GAT, l'expert et l'agriculteur),

Mortalité du bétail : ouverture valeur de la bête – la franchise, si avortement ou perte de produit, L'évaluation sera faite en % de la valeur de la mère (10 à 15%),

Individuel accident : ouverture à 100DT, Dès que l'information est disponible pour le sinistre, il est ouvert au capital assuré,

En Risques d'entreprise :

L'ouverture du dossier se fait au cas par cas sur la base des informations communiquées à la compagnie ou sur la base d'un rapport d'expertise,

2.4 Provision pour chargement de gestion sur les SAP constitués :

En ce qui concerne le chargement de gestion : le GAT confronte le taux de chargement effectif par rapport au minimum réglementaire fixé à 5% par l'arrêté ministériel du 27 février 2001 et adopte le taux supérieur pour l'appliquer à la somme des sinistres à payer retenues et des tardifs constatés par branche d'activité,

Les taux de chargements sont issus des états analytiques de répartition des charges (par nature / par destination),

2.5 Provision pour sinistres tardifs et dérivés des sinistres (IBNR & IBNER) :

Définition (Réf : NCT 29) :

Les sinistres tardifs sont les sinistres survenus antérieurement à la date de clôture mais dont la survenance n'a pas été portée, à la date d'inventaire, à la connaissance de la compagnie,

Mode de calcul :

Les tardifs sont calculés sur une base historique ou à travers des méthodes statistiques reconnues à l'échelle internationale,

En ce qui concerne le code des assurances, il a classé les tardifs parmi les sinistres à payer sans évoquer une méthode de calcul bien précise,

Méthodologie GAT :

Le GAT calcule ses tardifs à travers un logiciel spécialisé qui permet de projeter les tardifs à partir des règlements effectivement réalisés et ce sur une durée bien définie,

Description de l'applicatif utilisé :

SolvaRisk IBNR est une application de modélisation, d'évaluation et d'audit des sinistres déclarés tardifs IBNR (Incurred But Not Reported), Le logiciel intègre un validateur d'état des données IBNR composant le portefeuille pris en charge, Elle intègre aussi un puissant calculateur configurable à travers une interface de paramétrage à la volée opérant en temps réel permettant de simuler dynamiquement différents scénarii,

Les tardifs seront chargés par branche suivant les taux de chargements adoptés et ce au même titre que les sinistres à payer,

2.6 Provisions pour PB et ristournes non-vie :

Définition :

Il s'agit des montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités,

Cette provision fera l'objet d'utilisation au cours de/ou des exercices ultérieurs,

Cette provision comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats dans la mesure où ces montants constituent l'allocation d'un excédent ou d'un profit résultant des opérations ou un remboursement partiel de primes, effectué sur la base de la performance des contrats,

Mode de calcul :

Le montant de la provision pour participation aux bénéfices et ristournes est déterminé eu égard aux obligations réglementaires et/ou contractuelles ou alors résulte d'une décision de gestion prise par la compagnie,

Méthodologie de calcul GAT :

Pour la partie provisions pour participations bénéficiaires, le GAT utilise une méthode statistique basée sur les règlements effectifs moyens des 3 dernières années et par branche sur tout ce qui est participations bénéficiaires, Idem pour les ristournes,

3. OPERATIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE VIE

3.1 Provisions pour sinistres à payer vie

Définition :

Il s'agit de la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs),

Mode de calcul :

Lors de chaque arrêté de comptes, les entreprises d'assurance doivent inscrire dans les provisions pour sinistres à payer le montant correspondant aux sinistres survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires des contrats, Ce montant doit être majoré des frais de règlement des sinistres, En contrepartie, les provisions mathématiques d'assurance vie relatives aux contrats concernés doivent être exclues des provisions mathématiques d'assurance vie,

Méthodologie GAT :

Le GAT inscrit dans cette provision tous les sinistres qui sont survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires et ce en déclassant le contrat arrivé à maturité ou sinistré des provisions mathématiques vie,

Ce montant peut être estimé avec précision à partir des fichiers de calcul des PM vie et en l'ajustant par les sinistres déclarés,

3.2 Provision pour frais de gestion

Définition :

Il s'agit d'une provision constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs. Cette provision vise à couvrir les charges de gestion engendrées par les contrats en portefeuille dès lors qu'elles ne sont pas couvertes par des revenus futurs.

Mode de calcul :

Les charges de gestion futures des contrats correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

Les chargements sur primes correspondent à la valeur actuelle probable de la part des primes perçues postérieurement à la date de clôture de l'exercice, qui est affectée à la gestion des contrats. A ce titre, seuls les contrats à primes périodiques sont concernés.

Les produits financiers correspondent à la valeur actuelle des produits financiers qui seront utilisables dans le futur par l'assureur pour couvrir les frais nécessaires pour la bonne fin des contrats.

Les produits financiers qui doivent être versés aux assurés ou aux bénéficiaires en vertu d'obligations réglementaires et/ou de clauses contractuelles doivent être exclus du calcul.

Méthodologie GAT :

Cette provision est incluse dans la formule de calcul des PM pour les contrats collectifs et est prévue au niveau de la note technique pour les contrats individuels.

4. Autres provisions :**4.1 Prévision des recours à encaisser****Définition :**

Il s'agit du produit à attendre des actions exercées par une entreprise d'assurance en vue d'obtenir, par le responsable d'un préjudice, le remboursement d'une indemnité ou partie d'indemnité de sinistres versées au titre d'un sinistre,

Mode de calcul :

Le code des assurances à travers l'arrêté du ministre des Finances du 27 février 2001 est resté muet quant au mode de calcul de cette provision,

Méthodologie GAT :

Le GAT utilise, pour toutes les branches, l'inventaire des dossiers pour le montant du recours à encaisser

4.2 Provisions mathématiques des rentes**Définition :**

Il s'agit de la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice,

Mode de calcul :

Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice.

Méthodologie GAT :

La provision mathématique des rentes accident de travail est calculée par application de l'arrêté du 29 avril 1995 du barème de conversion de rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles ou à leur ayant droit,

Ce barème est fixé en fonction de l'âge des crédentaires, L'âge du crédentier est calculé en prenant la différence entre le millésime de la date de rachat et celui de la date de naissance,

Lorsqu'il y a plusieurs ayants droit, la rente collective qui leur a été attribuée est, pour le calcul, divisé en plusieurs parties égales sur chaque tête et le capital de rachat résulte de la somme des capitaux calculés séparément comme si chaque fraction de rente était individuelle,

La provision mathématique des rentes accident de travail est calculée tête par tête en multipliant les coefficients par âge fixés dans l'arrêté du 29 avril 1995 au montant de rente annuel,

La valeur de rachat proposé par le GAT oscille entre 60 % et 80 % du capital constitutif calculé avec la table 1 Fr de rente.

4.3 Provision pour risques en cours

Définition :

La provision pour risques en cours est définie comme étant le montant à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer et est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais (y compris les frais d'administration) liés aux contrats d'assurance en cours excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats,

Mode de calcul :

Pour évaluer les provisions pour risques en cours l'entreprise calcule, par branche d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent et des frais d'administration autre que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, elle rapporte ce total au montant de primes brutes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises, si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises,

Méthodologie GAT :

Il s'agit d'une provision constituée pour faire face à un déséquilibre tarifaire en complément des PNA,

Le GAT calcule les provisions pour risques en cours par branche d'assurance (en regroupant les garanties constitutives de la catégorie),

Les catégories d'assurances utilisées sont ceux prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 2 janvier 1993 fixant la liste des catégories d'assurances tel que prévu à l'art 49 du code des assurances.

4.4 Provision pour égalisation :

Définition :

Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux,

Mode de calcul :

Les provisions d'égalisation comprennent les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès,

Méthodologie GAT :

Cette provision est égale à la somme de la réserve de stabilité et de 5% des primes relatives à la garantie groupe décès,

4.5 Provision pour équilibrage :

Définition :

Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux,

Mode de calcul :

La provision d'équilibrage est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% du montant annuel des primes ou cotisations d'assurance nette de l'exercice.

Méthodologie GAT :

Après le calcul des résultats techniques par branche, une provision d'équilibrage est systématiquement constituée pour tout excédent technique sur les assurances cautions et grêle et ce par un prélèvement de 75% du montant de cet excédent,

Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dans le cas où la réserve constituée devient supérieure ou égale à 200% du montant annuel des primes nettes de l'exercice.

4.6 Provisions techniques à la charge des réassureurs :

Les provisions techniques correspondant aux opérations de réassurance acceptées sont les suivantes :

- Provision pour sinistres à payer : valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés, y compris les capitaux constitutifs des rentes non encore mises à la charge de l'entreprise ;
- Provision pour primes non acquises : fraction de primes qui correspond à la durée restant à courir pour un contrat ou un ensemble de contrats après la clôture de l'exercice considéré et jusqu'au terme de la garantie ;
- Provision pour risques en cours : provisions constituées en sus de la provision pour primes non acquises pour couvrir les risques à assumer par l'entreprise de réassurance après la clôture de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux garanties en cours excédant le montant des primes non acquises et des primes restant à émettre nettes de primes restant à annuler, relatives auxdites garanties, jusqu'à la date de la première échéance de prime pouvant donner lieu à révision de la prime par le réassureur ou, à défaut jusqu'au terme du contrat,

4.7 Provisions pour dépréciation des créances :

A la date de la clôture, GAT applique la décision du collège du CGA n°24 du 29 mars 2017 fixant la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances :

a- Créances sur les assurés :

- 1- Les primes d'assurance objet de litiges doivent être totalement provisionnées ;
- 2- En ce qui concerne les créances sur les assurés :
 - les créances remontant à l'année d'émission (N) sont à provisionner à hauteur de 0% ;
 - les créances remontant à l'année d'émission (N-1) sont à provisionner à hauteur de 20% ;
 - les créances remontant à l'année d'émission (N-2) et antérieures sont à provisionner en totalité (100%).

b- Créances sur les intermédiaires :

Les primes d'assurance émises et non recouvrées par les intermédiaires sont provisionnées à 100%.

LA CONSTATATION DES CHARGES PAR DESTINATION :

En application de la norme comptable relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance exigeant le passage de la comptabilité par nature à la comptabilité par destination, nous avons procédé à l'opération de déversement après avoir comptabilisé toutes les charges de l'exercice par nature.

Il est à préciser que les destinations telles que définies par le nouveau système comptable des entreprises d'assurance sont :

- Les frais de gestion sinistres
- Les frais d'acquisition des contrats
- Les frais d'administration
- Les frais de gestion des placements
- Les autres charges techniques

À l'exception des charges de sinistres directement affectées, les charges comptabilisées initialement par nature (frais de personnel, commissions des agents généraux, amortissements, frais généraux, impôts et taxes) ont été déversées dans des comptes de charges par destination selon les critères suivants :

Il est à noter, par ailleurs, que les provisions comptabilisées au titre des dépréciations des comptes agents et des comptes de la réassurance ont été affectées aux autres charges techniques conformément au paragraphe 5 de la norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Charge par nature	Clés de répartition
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Amortissement	Superficie, parc informatique
Frais de siège	Superficie occupée par destination
Frais généraux	Masse salariale, nombre de dossiers en archive
Contentieux Primes	Valeur des primes en contentieux

III. Les notes aux états financiers :

Les présentes notes aux états financiers arrêtées au 31 Décembre 2022 ont pour objectif de présenter les bases retenues pour l'établissement de ces états financiers et les choix particuliers des principes comptables adoptés par GAT ASSURANCES et d'analyser les montants figurant dans le corps du bilan et des états de résultats.

Les états financiers présentés au 31 Décembre 2022 sont établis selon les règles prévues par la norme comptable générale NC n° 01, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles d'assurance et de réassurance.

Les principes et méthodes comptables pertinents appliqués pour l'évaluation et la présentation des éléments des états financiers sont les suivants :

LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Le bilan clos au 31 Décembre 2022 totalise dinars contre 528 975 436 dinars au 31 Décembre 2021 accusant ainsi une augmentation de 6%.

Les primes émises et acceptées nettes d'impôts et d'annulation s'élèvent jusqu'au 31 Décembre 2022 à 234 477 369 dinars contre 216 694 922 dinars jusqu'au 31 Décembre 2021, accusant ainsi une augmentation de 8 %.

La situation au 31 Décembre 2022 dégage un bénéfice net d'impôt de 24 303 042 dinars contre un bénéfice de 23 635 935 dinars au 31 décembre de l'exercice précédent.

Les placements de GAT ASSURANCES totalisent 31 décembre 2022 un montant net de 376 944 055 dinars contre 356 414 869 dinars au 31 Décembre 2021, soit une augmentation de 20 529 186 dinars.

Les provisions techniques nettes de recours ont enregistré une augmentation de 24 731 259 dinars en passant de 291 678 198 dinars au 31 Décembre 2021 à 316 409 457 au 31 Décembre 2022.

1- LES NOTES COMPLEMENTAIRES

F.1 - NOTES SUR LE BILAN

F.1.1 - L'ACTIF

Note A1 : ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS

Les actifs corporels et incorporels totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette de 10 081 712.381 dinars contre 9 736 490.860 dinars au 31 Décembre 2021.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021		
	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	Valeur Comptable Nette
Actifs incorporels	8 452 113,026	-7 532 853,504	919 259,522	8 026 381,186	-7 218 858,436	807 522,750
Investissements de recherche & développem	1 279 162,544	-1 279 162,543	0,001	1 279 162,544	-1 279 162,543	0,001
Ressources Externes Intégration	2 673 815,810	0,000	2 673 815,810	2 336 717,520	0,000	2 336 717,520
Fonds commercial	35 000,000	-35 000,000	0,000	35 000,000	-35 000,000	0,000
Logiciels	4 464 134,672	-6 218 690,961	-1 754 556,289	4 375 501,122	-5 904 695,893	-1 529 194,771
Actifs corporels d'exploitation	26 157 104,596	-16 994 651,737	9 162 452,859	24 286 445,449	-15 357 477,339	8 928 968,110
Installations techniques et machines	22 119 577,531	-14 343 555,797	7 776 021,734	20 533 507,039	-12 933 168,353	7 600 338,686
Autres installations, outillages et mobiliers	4 015 857,438	-2 651 095,940	1 364 761,498	3 733 968,783	-2 424 308,986	1 309 659,797
Acomptes versés et immobilisations corpore	21 669,627	0,000	21 669,627	18 969,627	0,000	18 969,627
Total	34 609 217,622	-24 527 505,241	10 081 712,381	32 312 826,635	-22 576 335,775	9 736 490,860

Note A2 : PLACEMENTS

Les placements totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette de 376 944 055.423 dinars contre 356 414 869.294 au 31 Décembre 2021, le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	37 311 132,223	-17 924 912,612	19 386 219,611	37 495 560,019	-17 060 317,452	20 435 242,567
Parts et actions des sociétés immobilières non cotées	17 841 742,963	0,000	17 841 742,963	17 379 616,528	0,000	17 379 616,528
Bon de trésors et obligations	112 440 012,786	0,000	112 440 012,786	112 933 012,786	0,000	112 933 012,786
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	81 812 384,377	-6 174 044,408	75 638 339,969	86 851 337,967	-4 709 990,821	82 141 347,146
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	31 083 384,315	-46 360,614	31 037 023,701	17 580 401,296	-88 135,000	17 492 266,296
Autres dépôts	114 250 000,000	0,000	114 250 000,000	103 250 000,000	0,000	103 250 000,000
Dépôts auprès des entreprises cédantes	6 350 716,393	0,000	6 350 716,393	2 783 383,971	0,000	2 783 383,971
Total	401 089 373,057	-24 145 317,634	376 944 055,423	378 273 312,567	-21 858 443,273	356 414 869,294

Note A3 : PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Ce poste figure au bilan arrêté au 31/12/2022 pour un montant de 53 716 962.808 dinars contre 46 200 556.752 dinars au 31 décembre de l'exercice précédent.

Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mise à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques	0,000	0,000
Part des réassureurs dans les PPNA	10 692 827,490	9 952 363,143
Part des réassureurs dans les provisions pour SAP	43 024 135,318	36 248 193,609
Part des réassureurs dans les provisions pour PB et ristournes	0,000	0,000
Part des réassureurs dans les réserves de stabilité	0,000	0,000
Part des réassureurs dans les provisions pour REC	0,000	0,000
Part des réassureurs dans les provisions pour SAP VIE	0,000	0,000
Total	53 716 962,808	46 200 556,752

Note A4 : CREANCES

Les Créances totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette de 62 520 546.955 dinars contre 60 022 013.363 dinars au 31 Décembre 2021.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Primes acquises et non émises	7 646 215,803	-2 668 436,531	4 977 779,272	7 739 280,541	-3 328 437,944	4 410 842,597
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	50 852 991,982	-31 746 404,877	19 106 587,105	49 297 461,145	-30 398 316,432	18 899 144,713
Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	19 338 294,416	-4 429 503,078	14 908 791,338	15 129 625,354	-3 282 999,054	11 846 626,300
Créances nées d'opérations de réassurance	20 323 799,063	0,000	20 323 799,063	21 899 246,119	0,000	21 899 246,119
Personnel	708 687,400	-148 625,340	560 062,060	600 117,086	-148 625,340	451 491,746
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 006 429,928	0,000	1 006 429,928	1 224 929,636	0,000	1 224 929,636
Débiteurs divers	2 432 284,155	-795 185,966	1 637 098,189	2 084 918,218	-795 185,966	1 289 732,252
Total	102 308 702,747	-39 788 155,792	62 520 546,955	97 975 578,099	-37 953 564,736	60 022 013,363

A 4.1 – PRIMES ACQUISES ET NON EMISES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2022 un solde net de 4 977 779.272 dinars contre 4 410 842.597 dinars au 31 Décembre 2021. Les primes à annuler viennent en déduction des primes acquises et non émises et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
PANE Brute	7 646 215,803	7 739 280,541
Primes à annuler	-2 668 436,531	-3 328 437,944
Dép. des primes	0,000	0,000
Total	4 977 779,272	4 410 842,597

Le détail des primes acquises et non émises par branche se présente comme suit :

Branches	31/12/2022	31/12/2021
Automobile	232 902,893	151 447,076
Incendie	1 302 302,721	933 080,580
Transport	1 714 607,790	1 510 532,757
Risques Divers	106 060,473	118 357,246
Groupe	3 928 199,970	4 635 459,178
Risques spéciaux	62 420,235	61 442,367
Responsabilité Civile	299 721,721	328 961,337
Total	7 646 215,803	7 739 280,541

Le détail des primes à annuler par branche se présente comme suit :

Branches	31/12/2022	31/12/2021
Automobile	1 225 327,849	1 309 890,727
Incendie	204 503,850	254 932,748
Transport	351 815,920	656 224,088
Risques Divers	149 640,946	210 106,407
Assurance Maladie	470 954,923	592 982,262
Santé internationale	19 436,793	0,000
Assurance voyage	30 403,724	30 624,018
Risques spéciaux	92 380,263	60 585,300
Responsabilité Civile	123 972,263	213 092,394
Total	2 668 436,531	3 328 437,944

A 4.2 – AUTRES CREANCES NEES D'OPERATIONS D'ASSURANCES DIRECTES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2022 un solde net de 19 106 587.105 dinars contre 18 899 144.713 dinars au 31 Décembre 2021. Il englobe les primes à recevoir, les autres créances sur les agents et succursales et les comptes courants Co-assureurs et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Compte Agents Généraux	97 919 120,249	-21 251 187,440	76 667 932,809	92 276 310,272	-20 829 109,692	71 447 200,580
Compte Courtiers Auxiliaire	37 940 848,704	-9 745 602,305	28 195 246,399	34 985 153,482	-8 869 591,608	26 115 561,874
Recouvrement direct	31 590 384,292	0,000	31 590 384,292	31 353 403,592	0,000	31 353 403,592
Dettes en C/C envers les agents et	0,000	-749 615,132	-749 615,132	0,000	-699 615,132	-699 615,132
Compte courant des co-assureurs-Actifs	946 922,741	0,000	946 922,741	856 087,829	0,000	856 087,829
Parts des réassureurs dans les PANE et les	0,000	0,000	0,000	99 990,000	0,000	99 990,000
Dép. des créances des agents	-70 885 101,302	0,000	-70 885 101,302	-65 800 280,331	0,000	-65 800 280,331
Dép. des primes à recevoir	-46 659 182,702	0,000	-46 659 182,702	-44 473 203,699	0,000	-44 473 203,699
Total	50 852 991,982	-31 746 404,877	19 106 587,105	49 297 461,145	-30 398 316,432	18 899 144,713

Les provisions constituées au titre des primes à recevoir et des créances sur les agents et succursales totalisent à fin 2022 une valeur de 31 746 404.877 dinars contre 30 398 316.432 dinars en 2021.

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Provisions sur les primes à recevoir	20 224 079,620	19 566 779,407
Provisions sur les primes en contentieux	9 745 602,305	8 869 591,608
Provisions sur les créances des intermédiaires	1 027 107,820	1 262 330,285
Provisions sur les C/C Co-assureurs	749 615,132	699 615,132
Total	31 746 404,877	30 398 316,432

A 4.3 – CREANCES INDEMNISEES SUBROGEEES A L'ENTREPRISE D'ASSURANCE :

Ce poste présente au 31 Décembre 2022 un solde net de dinars contre 11 846 626.300 dinars au 31 Décembre 2021. Il regroupe les règlements pour compte et les récupérations auprès des compagnies adverses et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Créances indemnisées subrogées à	19 338 294,416	-4 429 503,078	14 908 791,338	15 129 625,354	-3 282 999,054	11 846 626,300
Total	19 338 294,416	-4 429 503,078	14 908 791,338	15 129 625,354	-3 282 999,054	11 846 626,300

A 4.4 – CREANCES NEES D'OPERATIONS DE REASSURANCE

Ce poste présente au 31 Décembre 2022 un solde net de 20 323 799.063 dinars contre 21 899 246.119 au 31 Décembre 2021.

Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
C/C Réassureurs	19 713 051,586	0,000	19 713 051,586	21 317 536,650	0,000	21 317 536,650
C/C Cessionnaires STAR	443 994,292	0,000	443 994,292	443 994,292	0,000	443 994,292
Comptes des cédantes et rétrocedants	166 753,185	0,000	166 753,185	137 715,177	0,000	137 715,177
Total	20 323 799,063	0,000	20 323 799,063	21 899 246,119	0,000	21 899 246,119

A 4.5 – AUTRES CREANCES

Ce poste présente au 31 Décembre 2022 un solde net de 3 203 590.177 dinars contre 2 966 153.634 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Personnel	708 687,400	-148 625,340	560 062,060	600 117,086	-148 625,340	451 491,746
Etat, organismes de sécurité sociale,	1 006 429,928	0,000	1 006 429,928	1 224 929,636	0,000	1 224 929,636
Débiteurs divers	2 432 284,155	-795 185,966	1 637 098,189	2 084 918,218	-795 185,966	1 289 732,252
Total	4 147 401,483	-943 811,306	3 203 590,177	3 909 964,940	-943 811,306	2 966 153,634

Note A5 : AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette de 25 712 157.964 dinars contre 25 474 367.822 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	10 807 624,848	-2 264 539,021	8 543 085,827	10 452 928,000	-2 012 212,674	8 440 715,326
Frais d'acquisition reportés	12 301 742,570	0,000	12 301 742,570	10 588 844,512	0,000	10 588 844,512
Autres charges à répartir	25 237,065	0,000	25 237,065	50 474,133	0,000	50 474,133
Compte de Régularisations Actifs	4 842 092,502	0,000	4 842 092,502	6 394 333,851	0,000	6 394 333,851
Total	27 976 696,985	-2 264 539,021	25 712 157,964	27 486 580,496	-2 012 212,674	25 474 367,822

A 5.1 – AVOIRS EN BANQUES, CCP, CHEQUES ET CAISSE :

Ce poste présente au 31 Décembre 2022 un solde net de 8 543 085.827 dinars contre 8 440 715.326 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Caisse	5 044,839	0,000	5 044,839	1 581,442	0,000	1 581,442
Banques et chèques postaux	10 802 580,009	-2 264 539,021	8 538 040,988	10 451 346,558	-2 012 212,674	8 439 133,884
Banques, CCP et TGT	9 275 543,501	-2 264 539,021	7 011 004,480	9 028 791,619	-2 012 212,674	7 016 578,945
Assuré-Effet à recevoir	0,000	0,000	0,000	278 122,732	0,000	278 122,732
Compte courant chez les compagnies	26 578,390	0,000	26 578,390	26 627,790	0,000	26 627,790
Saisie arrêt	1 352 528,588	0,000	1 352 528,588	1 297 178,250	0,000	1 297 178,250
Valeur à l'encaissement	27 164,284	0,000	27 164,284	-250 458,448	0,000	-250 458,448
Valeurs impayés	150 766,127	0,000	150 766,127	133 170,479	0,000	133 170,479
Virement & Compte transitoire	-30 000,881	0,000	-30 000,881	-62 085,864	0,000	-62 085,864
Total	10 807 624,848	-2 264 539,021	8 543 085,827	10 452 928,000	-2 012 212,674	8 440 715,326

A 5.2 – Comptes de Régularisations Actifs

Ce poste présente au 31 Décembre 2022 un solde net de 4 842 092.502 dinars contre 6 394 333.851 dinars au 31 Décembre 2021.

Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2022	Au 31/12/2021
Provision pour congés payés	1 441 413,147	1 568 744,484
Provision pour risque fiscal et social	5 367 622,390	4 356 495,491
Autres provision pour risques et charges	11 500 000,000	12 900 000,000
Total	18 309 035,537	18 825 239,975

F.1.2 - LES CAPITAUX PROPRES

Note CP1 : CAPITAUX PROPRES ET RESERVES

Le capital social s'élève à 45 000 000.000 Dinars constitués de 4 500 000 actions de nominal 10 Dinars chacune entièrement libérée.

Les capitaux propres et réserves totalisent au 31 décembre 2022 un montant de 119 294 433.334 dinars contre 116 264 884.799 dinars au 31 décembre 2021 enregistrant une variation de 3 029 548.535 dinars

Désignation	Total au 31/12/2021	Mouvement de la période	Affectatio du résultat 2021	Distribution dividendes	Total au 31/12/2022
Capital social	45 000 000,000				45 000 000,000
Réserve légale	4 500 000,000				4 500 000,000
Réserves Facultatives	1 371 533,193				1 371 533,193
Réserves Spéciale de Réévaluation Légale	344,969				344,969
Réserves pour Réévaluation Libre	5 088 954,972				5 088 954,972
Réserves de Garantie	37 684,569				37 684,569
Réserve pour fond social	1 169 781,922	-33 493,766	200 000,000		1 336 288,156
Résultats reportés Solde créditeurs	2 097 650,552		558 934,622		2 656 585,174
Réserves spéciales pour réinvestissement	33 363 000,000		1 637 000,000		35 000 000,000
Dividendes			21 240 000,000	-21 240 000,000	0,000
Capitaux propres avant résultat	92 628 950,177	-33 493,766	23 635 934,622	-21 240 000,000	94 991 391,033
Résultat de l'exercice	23 635 934,622	24 303 042,301	-23 635 934,622	0,000	24 303 042,301
Total capitaux propres	116 264 884,799	24 269 548,535	0,000	-21 240 000,000	119 294 433,334

F.1.3 - LES PASSIFS

Note P1 : LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges constituées au 31 Décembre 2022 totalisent 18 309 035.537 dinars contre 18 825 239.975 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	Au 31/12/2021
Provision pour congés payés	1 441 413,147	1 327 360,677
Provision pour risque fiscal et social	5 367 622,390	875 365,899
Autres provision pour risques et charges	11 500 000,000	12 900 000,000
Total	18 309 035,537	15 102 726,576

La compagnie a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi. Le résultat de la notification a fait ressortir un montant de 7 133 213 DT, un crédit d'impôt 15 883 DT et un report de TVA de 1 217 384 DT.

La compagnie a répondu à ladite notification dans les délais légaux et a constaté une provision à ce titre pour un montant de 5 000 000 DT. La position définitive de l'administration fiscale n'étant pas encore parvenue, son impact sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022, ne peut être raisonnablement mesuré.

Note P2 : LES PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

Les provisions techniques brutes constituées au 31 Décembre 2022 totalisent 316 409 456.741 dinars contre 291 678 197.761 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Provisions pour primes non acquises Non Vie	58 620 765,882	53 206 470,008
Provisions pour sinistres Non Vie	247 865 171,125	229 724 938,259
Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes Non Vie	6 614 039,127	5 449 531,780
Provisions pour égalisation et équilibrage	814 146,810	827 839,333
Autres provisions techniques Non Vie	2 495 333,797	2 469 418,381
Total	316 409 456,741	291 678 197,761

P 2-1 Provisions pour primes non acquises

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un total de dinars contre 53 206 470.008 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille par branche comme suit :

Branches	31/12/2022	31/12/2021
Automobile	44 412 439,876	39 799 358,248
Incendie	3 725 341,226	3 309 847,481
Risques spéciaux	3 716 615,305	3 816 787,085
Acceptations	1 474 422,894	1 515 469,522
Groupe	1 422 252,333	1 188 306,934
Transport	1 377 437,240	1 409 239,658
Risques Divers	1 357 742,932	1 212 149,724
Responsabilité Civile	830 278,329	719 695,338
Assurance voyage	304 235,747	235 616,018
Total	58 620 765,882	53 206 470,008

P 2-2 Provisions pour sinistres à payer non-vie

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un total de dinars contre 229 724 938.259 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Provision pour SAP	186 588 663,597	172 953 738,743
Provisions pour sinistres tardifs	54 458 151,632	50 453 528,027
Prévisions de recours à encaisser	-10 937 560,198	-10 443 645,658
Provisions pour chargement de gestion	17 755 916,094	16 761 317,147
Total	247 865 171,125	229 724 938,259

P 2-3 Autres provisions techniques non-vie

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un total de 2 495 333.797 dinars contre 2 469 418.381 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Provisions mathématiques de rentes	2 495 333,797	2 469 418,381
Total	2 495 333,797	2 469 418,381

Note P3 : DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES REÇUS DES CESSIONNAIRES

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un total de 46 861 173.412 dinars contre 43 523 042.448 dinars au 31 Décembre 2021.

Note P4 : AUTRES DETTES

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un total de 18 882 521.672 dinars contre 19 021 678.581 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	6 321 260,529	5 870 522,883
Dettes nées d'opérations de réassurance	55 151,669	55 151,669
Dépôts et cautionnements reçus	4 950,000	5 450,000
Autres Dettes	1 186 292,392	860 446,819
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 932 598,833	9 024 500,864
Créditeurs divers	3 382 268,249	3 205 606,346
Concours Bancaires	0,000	0,000
Total	18 882 521,672	19 021 678,581

P 4-1 Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un total de 6 321 260.529 dinars contre 5 870 522.883 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dettes envers les Co-assureurs	303 462,362	80 042,296
C/C Des compagnies-Passif	134 691,429	134 691,429
Compte courant chez les compagnies	5 883 106,738	5 655 789,158
Total	6 321 260,529	5 870 522,883

P 4-2 Dettes nées d'opérations de réassurances

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un total de 55 151.669 dinars même montant qu'au 31 décembre 2021.

P 4-3 Autres Dettes

P 4-3-1 État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un total de 7 932 598.833 dinars contre 9 024 500.864 au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
État, impôts et taxes retenues à la source	5 998 343,367	7 304 693,024
Organismes de sécurité sociale	1 934 255,466	1 719 807,840
Total	7 932 598,833	9 024 500,864

P 4-3-2 Crédoeurs Divers

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un total de 3 382 268.249 dinars contre 3 205 606.346 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs, prestations de services	2 104 827,265	1 416 359,437
Actionnaires, Dividendes à payer	192 545,600	192 545,600
Crédoeurs divers, autres dettes	1 084 895,384	1 596 701,309
Total	3 382 268,249	3 205 606,346

Note P5 : AUTRES PASSIFS

Ce poste présente au 31 Décembre 2022 un total de 9 218 814.835 dinars contre 8 535 254.527 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Charges à payer	4 088 834,834	3 463 830,594
Produits constatés d'avance	1 890,336	1 840,336
Régul commissions sur PANE	536 399,859	450 698,556
Report des commission reçues des réassureurs	422 045,496	0,000
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	4 046 073,760	4 557 145,489
Produits perçus d'avance	123 570,550	61 739,552
Total	9 218 814,835	8 535 254,527

GAT ASSURANCES a inscrit en 2022 au passif, la part des commissions reçues des réassureurs s'élevant à 422 045 dinars qui doit être reportée aux exercices ultérieurs et calculée sur les affaires cédées en réassurance Facultative.

F.2 - INFORMATIONS DIVERSES SUR L'ETAT DE RESULTAT

F.2.1 - Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe n°11.

F.2.2 - Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe n°12 et n°13.

F.2.3 - Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode d'allocation des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NCT n°26.

F.2.4 - Ventilation des charges de personnel

Les charges du personnel de GAT ASSURANCES s'élèvent au 31/12/2022 à 19 957 151.975 dinars contre 18 444 309.008 dinars un an auparavant en augmentation de 9,7% et sont ventilés comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Salaires	16 106 176,293	14 566 213,567
Charges sociales	3 329 091,686	3 115 446,194
Autres charges	521 883,996	762 649,247
Total	19 957 151,975	18 444 309,008

Éléments	Exercice clos le 31/12/2022	Structure	Exercice clos le 31/12/2021	Structure	Évolution
Effectif (hors commerciaux)	219	100,00%	227	100,00%	-3,52%
Répartition par collège					
Cadre	154	70,32%	158	69,60%	-2,53%
Agent de maîtrise	56	25,57%	60	26,43%	-6,67%
Agent d'exécution	9	4,11%	9	3,96%	0,00%
Taux d'encadrement	70,32%		69,60%		0,72%
Parité					
Hommes	121	55,25%	125	55,07%	-3,20%
Femmes	98	44,75%	102	44,93%	-3,92%
Age moyen	39		39		0,00%
Ancienneté moyenne	11		11		0,00%
Répartition par type de contrat					
CDD+SIVP	9	4,11%	16	7,05%	-43,75%
CDI	210	95,89%	211	92,95%	-0,47%
Départs	11	5,02%	28	12,33%	-60,71%
Recrutements	4	1,83%	9	3,96%	-55,56%
Turnover	3,30%		8,15%		-4,85%

F.2.5 - Charges de commissions

Le montant des commissions servies aux Intermédiaires, s'élevant à 18 904 627.068 dinars au 31/12/2022 contre 15 365 710.007 au 31/12/2021.

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Commissions servies aux Intermédiaires	18 904 627,068	15 365 710,007
Total	18 904 627,068	15 365 710,007

F.2.6 - Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

F.3 - NOTE SUR LE TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

Le montant des engagements reçus représente les traites en contrepartie des conventions de portage qui s'élevaient au 31 Décembre 2022 à 554 719.926 dinars, et le montant des cautions de garanties sur les agents généraux qui s'élève à 785 460.552 dinars jusqu'au 31 Décembre 2022 contre 732 802.119 dinars jusqu'au 31 Décembre 2021.

F.4 - NOTES AUX TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe n°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées au niveau des rubriques correspondantes systématiquement dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie proviennent des activités de l'entreprise. Ils peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

F.4.1 - FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés jusqu'au 31 Décembre 2022 à 22 089 695.054 dinars contre 10 132 337.104 dinars jusqu'au 31 Décembre 2021.

F.4.2 - FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent -326 998.200 dinars au 31 Décembre 2022 contre 187 605.506 dinars au 31 Décembre 2021.

F.4.3 - FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont élevés jusqu'au 31 Décembre 2022 à -21 408 000.000dinars contre 9 321 000.000 dinars jusqu'au 31 Décembre 2021.

Annexe n° 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2022

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouverture:	Acquisitions:	Cessions:	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amorts	Provisions	Amorts	Provisions:	Amorts	Provisions	Amorts	Provisions	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement	7 991 381,186	425 731,840	0,000	8 417 113,026	7 183 858,436	0,000	313 995,068	0,000	0,000	0,000	7 497 853,504	0,000	919 259,522
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
1.3 Fonds de commerce	35 000,000	0,000	0,000	35 000,000	35 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	35 000,000	0,000	0,000
1.4 Acomptes versés	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
	8 026 381,186	425 731,840	0,000	8 452 113,026	7 218 858,436	0,000	313 995,068	0,000	0,000	0,000	7 532 853,504	0,000	919 259,522
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	20 533 507,039	1 626 570,492	40 500,000	22 119 577,531	12 933 168,353	0,000	1 450 887,444	0,000	40 500,000	0,000	14 343 555,797	0,000	7 776 021,734
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	3 733 968,783	281 888,655	0,000	4 015 857,438	2 424 308,986	0,000	226 786,954	0,000	0,000	0,000	2 651 095,940	0,000	1 364 761,498
2.3 Acomptes versés	18 969,627	2 700,000	0,000	21 669,627	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	21 669,627
	24 286 445,449	1 911 159,147	40 500,000	26 157 104,596	15 357 477,339	0,000	1 677 674,398	0,000	40 500,000	0,000	16 994 651,737	0,000	9 162 452,859
					0,000								
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	37 495 560,019	277 698,639	0,000	37 773 258,658	17 060 317,452	0,000	864 595,160	0,000	0,000	0,000	17 924 912,612	0,000	19 848 346,044
3.2 Placements dans les entreprises liées	0,000	0,000	0,000	49 669 677,868	17 060 317,452	0,000	864 595,160	0,000	0,000	0,000	17 924 912,612	0,000	49 669 677,868
3.2.1 Parts	49 669 677,868	0,000	0,000	49 669 677,868	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	49 669 677,868
3.2.2 Bons et obligations	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.3.1 Parts	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.3.2 Bons et obligations	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.4 Autres placements financiers	291 108 074,680	176 422 779,304	153 884 417,453	313 646 436,531	0,000	4 798 125,821	0,000	1 422 279,201	0,000	0,000	0,000	6 220 405,022	307 426 031,509
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	72 141 677,923	25 327 791,051	16 863 761,622	80 605 707,352	0,000	4 798 125,821	0,000	1 422 279,201	0,000	0,000	0,000	6 220 405,022	74 385 302,330
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	112 933 012,786	20 200 000,000	20 693 000,000	112 440 012,786	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	112 440 012,786
3.4.3 Prêts hypothécaire	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.4.4 Autres prêts	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	103 250 000,000	120 250 000,000	109 250 000,000	114 250 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	114 250 000,000
3.4.6 Autres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.5 Créances pour espèces déposées	2 783 383,971	10 644 988,253	7 077 655,831	6 350 716,393	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	6 350 716,393
3.6 Placements des contrats en UC	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
	328 603 634,699	176 700 477,943	153 884 417,453	401 089 373,057	34 120 634,904	4 798 125,821	1 729 190,320	1 422 279,201	0,000	0,000	34 919 564,349	6 220 405,022	376 944 055,423
TOTAL:	360 916 461,334	179 037 368,930	153 924 917,453	435 698 590,679	56 696 970,679	4 798 125,821	3 720 859,786	1 422 279,201	40 500,000	0,000	42 452 417,853	6 220 405,022	387 025 767,804

Annexe n°9

Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2022

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	37 773 258,658	19 848 346,046		17 924 912,612
Parts et actions des sociétés immobilières non cotées	17 379 616,632	17 379 126,632	0,000	490,000
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	81 812 411,596	75 638 857,180	0,000	6 173 554,416
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe			0,000	0,000
Autres parts d'OPCVM	31 083 478,084	31 037 117,472	0,000	46 360,612
Obligations et autres titres à revenu fixe	226 690 000,000	226 690 000,000	0,000	0,000
Prêts hypothécaires				0,000
Autres prêts et effets assimilés			0,000	0,000
Dépôts auprès des entreprises cédantes	6 350 716,393	6 350 716,393	0,000	0,000
Autres dépôts			0,000	0,000
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes			0,000	0,000
Total	401 089 481,363	376 944 163,723	0,000	0,000

1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière

Annexe n°10

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 31/12/2022

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Année d'inventaire	Exercice de survenance		
	2018	2019	2020
Inventaire 2020			
Règlements cumulés	90 497 136,530	89 236 433,956	41 477 516,882
Provisions pour sinistres	36 163 819,599	45 613 426,943	80 773 483,512
Total des charges de sinistres	126 660 956,129	134 849 860,899	122 251 000,394
Primes émises et acceptées-VB			
Variation de la provision pour primes non acquises-VB			
Primes Acquises	169 700 463,977	164 557 529,924	181 578 538,836
% sinistres / primes acquises	74,64%	81,95%	67,33%

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2018	2019	2020	2021
Inventaire 2021				
Règlements cumulés	94 672 577,231	104 046 466,571	69 129 973,529	61 250 278,705
Provisions pour sinistres	24 917 158,994	23 128 992,856	39 283 685,650	86 077 098,923
Total des charges de sinistres	119 589 736,225	127 175 459,427	108 413 659,179	147 327 377,628
Primes émises et acceptées-VB				
Variation de la provision pour primes non acquises-VB				
Primes Acquises	169 700 463,977	164 557 529,924	181 578 538,836	208 699 704,358
% sinistres / primes acquises	70,47%	77,28%	59,71%	70,59%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2018	2019	2020	2021	2022
Inventaire 2022					
Règlements cumulés	97 340 303,755	108 828 892,942	79 173 548,084	101 053 948,157	66 155 555,034
Provisions pour sinistres	20 046 879,117	14 152 602,547	26 384 557,834	47 677 206,887	114 884 982,501
Total des charges de sinistres	117 387 182,872	122 981 495,489	105 558 105,917	148 731 155,044	181 040 537,535
Primes émises et acceptées-VB					
Variation de la provision pour primes non acquises-VB					
Primes Acquises	169 700 463,977	164 557 529,924	181 578 538,836	208 699 704,358	229 630 009,982
% sinistres / primes acquises	69,17%	74,73%	58,13%	71,27%	78,84%

Annexe n°11

Ventilation des charges et des produits de placements

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Revenus et Frais Financiers concernant les placements dans les entreprises liées et avec lien de participation	Autres Revenus et Frais Financiers	Total
1. Placements immobiliers			
1.1 Immeubles		321 831,453	321 831,453
1.2 Parts et actions de société immobilière			0,000
			0,000
2. Participations			0,000
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	5 582 427,241		5 582 427,241
2.2 Emprunts obligataires	3 743 991,944		3 743 991,944
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse	8 092 630,673		8 092 630,673
2.4 Parts et actions dans les OPCVM	135 444,039		135 444,039
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF	4 698,442		4 698,442
2.6 Autres actions et valeurs mobilières	2 113 427,718		2 113 427,718
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	8 892 854,394		8 892 854,394
2.8 Contrats en unités de comptes			0,000
2.9. Autres	342 105,877		342 105,877
			0,000
3. Autres placements			0,000
			0,000
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)			0,000
			0,000
			0,000
Total Produits de placements	-	29 229 411,781	29 229 411,781
Pertes provenant de la réalisation de placements		362 643,234	362 643,234
Pertes de change		126 032,882	126 032,882
Interets des depots recus des réassureurs		523 768,621	
Dot./Amt des primes de remboursement des emprunts			0,000
Dot./dép des placements		148 623,091	148 623,091
Autres frais		2 322 757,005	2 322 757,005
			0,000
			0,000
			0,000
Total Charges de placements		3 483 824,833	2 960 056,212

Annexe n°12

Résultat technique par catégorie d'assurance Vie jusqu'au 31/12/2022

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Contrats Mixte	Contrats en unité de compte	Contrats épargne	Contrats décès	Contrat TDI	Montant
Primes acquises	157 137,639	0,000	0,000	3 355 517,935	0,000	3 512 655,574
Charges de prestations	-170 915,161	0,000	0,000	-1 135 425,820	0,000	-1 306 340,981
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	13 692,523	0,000	0,000	0,000	0,000	13 692,523
Solde de souscription	-84,999	0,000	0,000	2 220 092,115	0,000	2 220 007,116
Frais d'acquisition	0,000	0,000	0,000	-384 456,018	0,000	-384 456,018
Autres charges de gestion nettes	7 435,857	0,000	0,000	-111 861,391	0,000	-104 425,534
Charges d'acquisition et de gestion nettes	7 435,857	0,000	0,000	-496 317,409	0,000	-488 881,552
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	22 388,727	0,000	0,000	112 129,054	0,000	134 517,781
Participation aux résultats		0,000	0,000	-584,946	0,000	-584,946
Solde Financier	22 388,727	0,000	0,000	111 544,108	0,000	133 932,835
Part des réassureurs dans les primes acquises	0,000	0,000	0,000	-159 565,159	0,000	-159 565,159
Part des réassureurs dans les prestations payées	0,000	0,000	0,000	25 825,454	0,000	25 825,454
Part des réassureurs dans les charges de provisions	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Commissions reçues des réassureurs	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Solde de réassurance	0,000	0,000	0,000	-133 739,705	0,000	-133 739,705
Résultat technique	29 739,585	0,000	0,000	1 701 579,109	0,000	1 731 318,694

Annexe n°13

Résultat technique par catégorie d'assurance Non-Vie jusqu'au 31/12/2022

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Automobile	Transport	Incendie	Construction	Responsabilité civile	Risque agricole	Autres dommages aux biens	Assistance	Accidents corporels	Maladie	Pertes pécuniaires	Accidents de travail	Protection juridique	Acceptation	Autres	Montant
Primes acquises	96 586 850,747	14 936 552,943	16 010 962,536	1 298 510,425	3 971 628,898	353 367,505	15 421 810,206	9 826 588,081	5 643 845,865	52 538 976,539	1 739 221,758	0,000	5 460 070,051	2 328 968,854	0,000	226 117 354,408
Primes émises	99 445 376,451	14 904 750,525	16 444 379,054	1 275 493,234	4 083 508,974	361 906,516	16 035 741,453	10 481 729,821	5 794 529,623	52 772 921,938	1 738 146,195	0,000	5 905 244,272	2 287 922,226	0,000	231 531 650,282
Variation des primes non acquises	-2 858 525,704	31 802,418	-433 416,518	23 017,191	-111 880,076	-8 539,011	-613 931,247	-655 141,740	-150 683,758	-233 945,399	1 075,563	0,000	-445 174,221	41 046,628	0,000	-5 414 295,874
Charges de prestations	-77 677 671,229	-4 237 444,544	-6 186 390,827	-888 239,911	-3 005 237,058	-97 826,414	-1 116 922,129	-200 947,407	38 858,452	-52 423 387,961	-4 685 979,270	-256 099,564	-3 329 486,764	-4 779 805,330	0,000	-158 846 579,956
Prestations et frais payés	-70 066 921,891	-3 057 300,707	-5 146 603,083	-556 019,163	-2 507 977,514	-142 371,477	-2 899 353,429	-200 947,407	-401 304,642	-51 779 148,909	-80 087,127	-217 529,054	-2 396 260,075	-854 374,988	0,000	-140 306 199,466
Charges des provisions pour prestations diverses	-7 610 749,338	-1 180 143,837	-1 039 787,744	-332 220,748	-497 259,544	44 545,063	1 782 431,300	0,000	440 163,094	-644 239,052	-4 605 892,143	-38 570,510	-933 226,689	-3 925 430,342	0,000	-18 540 380,490
Solde de souscription	18 909 179,518	10 699 108,399	9 824 571,709	410 270,514	966 391,840	255 541,091	14 304 888,077	9 625 640,674	5 682 704,317	115 588,578	-2 946 757,512	-256 099,564	2 130 583,287	-2 450 836,476	0,000	67 270 774,452
Frais d'acquisition	-16 945 769,472	-2 555 088,165	-4 411 511,282	-350 724,037	-929 294,617	-129 066,271	-3 568 583,794	-1 870 255,644	-1 513 017,267	-5 327 666,481	-573 876,132	0,000	-918 285,882	-547 141,805	0,000	-39 640 280,849
Autres charges de gestion nettes	-3 584 884,045	-575 097,901	-898 861,608	-46 155,292	-214 760,832	-18 795,917	-656 244,764	-400 428,362	-296 455,199	-1 594 419,234	-96 156,393	0,000	-206 841,552	42 760,456	0,000	-8 546 340,643
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-20 530 653,517	-3 130 186,066	-5 310 372,890	-396 879,329	-1 144 055,449	-147 862,188	-4 224 828,558	-2 270 684,006	-1 809 472,466	-6 922 085,715	-670 032,525	0,000	-1 125 127,434	-504 381,349	0,000	-48 186 621,492
Produits nets des placements	10 304 933,524	495 240,515	1 196 985,759	236 310,013	1 256 549,975	58 173,608	749 558,851	183 351,168	180 384,544	776 930,579	236 564,956	139 060,423	460 869,414	295 874,223	0,000	16 570 787,552
Participations aux résultats	-649 691,210	-988 903,496	-184 742,834	0,000	-3 945,260	0,000	4 587,680	0,000	-13 100,400	-1 491 732,125	-55 750,277	0,000	0,000	-143 820,558	0,000	-3 527 098,480
Solde Financier	9 655 242,314	-493 662,981	1 012 242,925	236 310,013	1 252 604,715	58 173,608	754 146,531	183 351,168	167 284,144	-714 801,546	180 814,679	139 060,423	460 869,414	246 822,627	0,000	13 043 689,072
Part des réassureurs dans les primes acquises	-1 941 165,374	-8 833 191,648	-12 452 433,928	-1 455 540,042	-855 160,876	-333 664,350	-1 649 910,647	-6 494 796,533	-190 127,382	-1 765 655,695	-1 227 470,764	0,000	0,000	-705 008,703	0,000	-37 904 125,942
Part des réassureurs dans les prestations payées	190 889,067	1 869 277,737	3 752 909,774	356 378,864	160 246,466	88 214,480	1 739 800,472	10 515,174	0,000	1 341 095,771	46 155,939	0,000	0,000	88 506,234	0,000	9 643 989,978
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-640 487,896	-4 112,189	1 013 635,062	304 804,092	169 380,532	-38 158,141	-1 721 873,168	0,000	-12 700,583	-42 459,554	3 898 161,212	0,000	0,000	3 849 752,342	0,000	6 775 941,709
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	0,000	65 091,680	460 358,895	1 346,276	0,000	11 006,621	22 351,353	80 739,568	7 191,307	0,000	38 784,852	0,000	0,000	5 184,414	0,000	692 054,966
Commissions reçues des réassureurs	277 507,018	1 476 250,405	3 338 082,032	57 003,162	101 786,540	90 938,935	442 812,831	3 173 204,056	23 644,091	136 219,225	322 927,108	0,000	0,000	133 368,455	0,000	9 573 743,858
Solde de réassurance	-2 113 257,185	-5 426 684,015	-3 887 448,165	-736 007,648	-423 747,338	-181 662,455	-1 166 819,159	-3 230 337,735	-171 992,567	-330 800,253	3 078 558,347	0,000	0,000	3 371 802,742	0,000	-11 218 395,431
Résultat technique	5 920 511,130	1 648 575,337	1 638 993,579	-486 306,450	651 193,768	-15 809,944	9 667 386,891	4 307 970,101	3 868 523,428	-7 852 098,936	-357 417,011	-117 039,141	1 466 325,267	568 638,582	0,000	20 909 446,601
Résultat technique	149 182,652	2 244 107,740	1 467 944,482	81 397,330	4 104 586,237	84 915,943	8 599 881,460	3 448 540,217	2 826 341,113	-320 507,640	110 967,755	105 065,348	1 603 811,302	337 346,056		24 843 579,995

Annexe n°15

Tableau de raccordement du Résultat technique de la catégorie Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Raccordement	Montant
Primes Acquisées	PRV11	3 512 655,574
Charges de prestations	CHV11	-1 306 340,981
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12+CHV21	13 692,523
Solde de souscription		2 220 007,116
Frais d'acquisition	CHV41+CHV42	-384 456,018
Autres charges de gestion nettes	PRV4-CHV43+CHV5	-104 425,534
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-488 881,552
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	PRV2-CHV9	134 517,781
Participation aux résultats	CHV3	-584,946
Solde Financier		133 932,835
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRV11_ 2° Colonne	-159 565,159
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11_ 2° Colonne	25 825,454
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21_ 2° Colonne	0,000
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3_ 2° Colonne	0,000
Commissions reçues des réassureurs	CHV44_ 2° Colonne	0,000
Solde de réassurance		-133 739,705
Résultat technique		1 731 318,694
Résultat Technique N-1		146 830,411

Annexe n°16

Tableau de raccordement du Résultat technique de la catégorie Non Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Raccordement	Montant
Primes Acquises		226 117 354,408
Primes émises	PRNV11	231 531 650,282
Variation des primes non acquises	PRNV12	-5 414 295,874
Charges de prestations		-158 846 579,956
Prestations et frais payés	CHNV11	-140 306 199,466
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12-CHNV2	-18 540 380,490
Solde de souscription		67 270 774,452
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	-39 640 280,849
Autres charges de gestion nettes	CHNV43+CHNV5+PRNV2	-8 546 340,643
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-48 186 621,492
Produits nets des placements	PRNT3	16 570 787,552
Participations aux résultats	CHNV3	-3 527 098,480
Solde Financier		13 043 689,072
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRNV11+PRNV12 _ 2°Colonne	-37 904 125,942
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 _ 2°Colonne	9 643 989,978
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 _ 2°Colonne	6 775 941,709
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques		0,000
Part des réassureurs dans la participation aux résultats		692 054,966
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 _ 2°Colonne	9 573 743,858
Solde de réassurance		-11 218 395,431
Résultat technique		20 909 446,601
Résultat Technique N-1		24 843 579,995

GAT ASSURANCES
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022

Messieurs les actionnaires de la société GAT ASSURANCES,

I-Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire du 29 juin 2020, nous avons effectué l'audit des États Financiers de la société « GAT ASSURANCES », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces États Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **119 294 433,334** Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **24 303 042, 301** Dinars.

À notre avis, les États Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des États Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les États Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les États Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les États Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des États Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'États Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des États Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les États Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des États Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les États Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de

jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les États Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des États Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les États Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des États Financiers. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des États Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société « GAT ASSURANCES » avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 17 avril 2023

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Hedi KAMMOUN

AMC Ernst & Young

Noureddine Hajji

GAT ASSURANCES

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022

Messieurs les actionnaires de la société GAT ASSURANCES,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Aucune nouvelle convention n'a été enregistrée courant l'exercice 2022

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

➤ GAT ASSURANCES a facturé :

- À GAT IMMOBILIER le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à sa place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2022 à 2 520 Dinars pour les frais téléphoniques et 2 209 dinars pour les frais de carburant.
- À GAT IMMOBILIER les frais d'assurance groupe supportés à sa charge au titre du contrat d'assurance groupe de l'exercice 2022 pour 14 248 dinars.
- À GAT VIE les frais d'assurance groupe au titre du contrat d'assurance groupe de l'exercice 2022 pour 52 428 dinars.
- À GAT INVESTISSEMENT le montant des frais téléphoniques et des frais d'assurance groupe supportés à sa place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2022 à 2 640 Dinars pour les frais téléphoniques et 4 789 dinars pour les frais d'assurance groupe.
- À GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT respectivement 912 252 dinars et 122 751 dinars représentant leurs quotes-parts dans les charges communes de personnel de GAT ASSURANCES au titre de l'exercice 2022.
- À GAT VIE et à GAT INVESTISSEMENT respectivement 93 992 dinars et 21 403 dinars représentant leurs quote-part dans les charges communes d'immeuble au titre de l'exercice 2022.
- À GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant pour l'exercice 2022 de 5 880 Dinars pour les frais téléphoniques et 8 297 dinars pour les frais de carburant.

➤ GAT ASSURANCES a réglé :

- Des dividendes à GAT VIE pour un montant brut de 308 192 dinars.
- Des jetons de présence à GAT VIE pour un montant brut de 21 333 dinars.

- Des dividendes à GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 794 182 dinars.
- Des jetons de présence à GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 21 333 dinars.

➤ **GAT ASSURANCES a reçu :**

- Des dividendes de GAT IMMOBILIER pour un montant brut de 48 061 dinars.
 - Des dividendes de GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 624 655 dinars.
 - Des jetons de présence de GAT IMMOBILIER pour un montant brut de 6 250 dinars.
 - Des jetons de présence de GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 12 285 dinars.
 - Des dividendes de GAT VIE pour un montant brut de 1 383 560 dinars.
 - Des jetons de présence de GAT VIE pour un montant brut de 23 000 dinars.
- GAT ASSURANCES a conclu avec GAT INVESTISSEMENT une convention de gestion de portefeuille. La charge facturée au titre de l'exercice 2022 s'élève en TTC à 1 428 000 dinars.
 - GAT ASSURANCES loue des locaux auprès de GAT IMMOBILIER. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2022 est respectivement de 34 671 Dinars pour le local du centre d'expertise et de 121 020 dinars pour le local des archives.
 - GAT ASSURANCES loue un local commercial à usage d'agence auprès de GAT PROMOTION IMMOBILIERE, le montant du loyer en TTC au titre de 2022 s'élève à 24 001 dinars.
 - GAT ASSURANCES a loué des locaux à GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2022 est respectivement de 113 629 Dinars et de 59 272 dinars.
 - GAT IMMOBILIER a refacturé à GAT ASSURANCES un montant de 53 665 dinars relatif à sa quote-part dans les charges du personnel travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (suivi des chantiers).
 - GAT VIE a facturé à GAT ASSURANCES un montant de 200 545 dinars représentant la quote-part de GAT ASSURANCES dans les charges du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES.
 - GAT ASSURANCES a souscrit auprès de GAT VIE pour le compte de son personnel un contrat collectif. Le montant de la prime relative à l'exercice 2022 s'élève à 454 796 dinars.
 - GAT ASSURANCES a souscrit au profit de son personnel un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) auprès de GAT VIE. Le montant de la prime relative à l'exercice 2022 s'élève à 621 813 dinars.
 - GAT ASSURANCES a souscrit auprès de GAT Vie un Contrat fidélisation pour le compte de son personnel, le montant de la prime de 2022 s'élève à 547 424 dinars.
 - GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT ASSURANCES. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2022 s'élève à 7 929 dinars.
 - GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif Décès au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2022 s'élève à 112 952 dinars.
 - GAT ASSURANCES a souscrit un contrat prévoyance collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2022 s'élève à 61 311 dinars.
 - Le compte courant de GAT VIE chez GAT ASSURANCES représente un solde débiteur de 329 704 dinars au 31 décembre 2022.
 - Le compte courant de GAT Investissement chez GAT ASSURANCES représente un solde débiteur de 191 685 dinars au 31 décembre 2022.

III. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :

- Les obligations et engagements de GAT ASSURANCES vis-à-vis du Président Directeur Général sont fixés par le contrat conclu le 08/04/2016 et de l'avenant du 05/01/2022, en vertu duquel Mr Mohamed DKHILI perçoit des honoraires mensuels de 36 440 DT HT, bénéficie d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais de carburant et d'une prise en charge de ses frais de mission.
- Les obligations et engagements de GAT ASSURANCES vis-à-vis du Directeur Général Adjoint sont fixés par le PV du Conseil d'Administration du 08/09/2022, en vertu duquel Mr Riadh BADR perçoit une rémunération mensuelle nette de 12 500 DT, une prime de performance sur objectifs fixée annuellement par le Conseil d'Administration, bénéficie d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais y afférents et de tout autre avantage attribué en tant que salarié de GAT ASSURANCES avant sa prise de fonction de DGA
- Les membres du Conseil d'Administration, du Comité Permanent d'Audit et du Comité des Risques de GAT ASSURANCES sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

2. Les charges des dirigeants au 31/12/2022 se présentent comme suit :

Montants bruts en dinars	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif	Charge de l'exercice	Passif	Charge de l'exercice	Passif
Avantages à CT	494 131		270 767		168 000	174 200
Avantages à LT			65 766	15 835		
Avantages en nature	56 410		13 294			
Total	550 541		349 827	15 835	168 000	174 200

- Les jetons de présence de l'exercice 2022 s'élevant à 120 000 dinars en brut pour les membres du Conseil d'Administration, 24 000 dinars en brut pour les membres du Comité Permanent d'Audit et 24 000 dinars pour les membres du Comité Risque ont été décidés par l'AGO des actionnaires du 09/05/2022.

Tunis, le 17 avril 2023

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Hedi KAMMOUN

AMC Ernst & Young

Noureddine Hajji